



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Rapport de présentation
du Compte Administratif 2011

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE.....	5
PARTIE I – LE RESULTAT DE L’EXERCICE 2011.....	7
A. LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011	8
B. LE BESOIN DE FINANCEMENT EN 2011 DE LA SECTION D’INVESTISSEMENT	8
C. L’EXCEDENT NET A REPORTER SUR 2012	9
PARTIE II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10
A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10
1. Les recettes fiscales	10
2. Les dotations et les compensations de l’Etat.....	12
3. Les autres recettes de fonctionnement	13
B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	15
1. La répartition des dépenses de fonctionnement 2011 par compétence	15
2. La réalisation du budget de fonctionnement 2011 par compétences	16
3. Les Frais d’Administration Générale	18
PARTIE III - LA SECTION D’INVESTISSEMENT	20
A. LES DEPENSES D’INVESTISSEMENT	20
1. Les dépenses d’investissement décaissées sur 2011	20
2. Les dépenses d’investissement reportées sur 2012	22
B. LES RECETTES D’INVESTISSEMENT	24
1. Les recettes d’investissement encaissées en 2011.....	24
2. Les recettes d’investissement reportées sur 2012	25
PARTIE IV - LE BUDGET DES ORDURES MENAGERES.....	26
PARTIE V – ANNEXES.....	29
A. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	29
B. BILAN COMPTABLE DE L’EXERCICE 2011	31
C. LES ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	32

PRESENTATION GENERALE

Le compte administratif 2011 est le document comptable qui,

- ✓ retrace les opérations de dépenses et de recettes réalisées et restant à réaliser dans le cadre des autorisations votées par le Conseil communautaire, lors des étapes suivantes :
 - le budget primitif 2011, le 1^{er} février 2011
 - le budget supplémentaire, le 5 octobre 2011
 - la décision modificative n° 2, le 7 décembre 2011

- ✓ présente les résultats comptables de l'exercice, conformes à ceux de la comptabilité tenue par le comptable public figurant au compte de gestion

L'exercice 2011 est le second exercice de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Il a été marqué par :

- ✓ la mise en œuvre des nouvelles taxes remplaçant la taxe professionnelle,

- ✓ par l'élargissement du périmètre communautaire à trois nouvelles communes : Bailly, Noisy-le-Roi et Renne-moulin.

En fonctionnement, les reversements de fiscalité représentent 64 % des dépenses totales de l'exercice 2011 répartis entre les attributions de compensation reversées aux communes (44 % du total) et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (20 % du total).

La réalisation de la section d'investissement reste modérée au regard des prévisions budgétaires. Les projets d'investissement engagés (plan vélo, vidéo-protection, achat de locaux pour le siège de VGP) se mettent en place progressivement. Ils devraient être réalisés sur l'exercice 2012, ce qui explique le montant élevé de restes à réaliser d'investissement reporté sur l'exercice 2012.

La situation financière de Versailles Grand Parc est bonne. Les capacités d'investissement sont importantes grâce à un autofinancement élevé et une absence de dette.

PARTIE I – LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

Le financement des investissements est assuré par l'autofinancement, les subventions d'investissement et le Fonds de Compensation de la TVA.

L'autofinancement se compose des amortissements, des provisions et du prélèvement complémentaire.

Dans le Budget Primitif, le montant prévisionnel du virement complémentaire est inscrit sur une ligne budgétaire codifiée 023 dans les dépenses de fonctionnement et 021 dans les recettes d'investissement. Cette ligne budgétaire ne donne pas lieu à réalisation (ni mandat, ni titre).

Lorsque le Budget Primitif est intégralement consommé au 31 décembre, le Compte Administratif fait apparaître un solde excédentaire de la section de fonctionnement et un solde négatif de la section d'investissement.

Le résultat de l'exercice se compose :

- du solde entre les recettes et les dépenses réalisées de fonctionnement
- du solde entre les recettes et les dépenses réalisées d'investissement, corrigé des restes à réaliser, c'est à dire des reports sur l'exercice suivant de recettes et de dépenses d'investissement. Ce solde d'investissement est dénommé besoin de financement.

Le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement.

L'excédent net éventuel peut être affecté au choix du Conseil communautaire à la section d'investissement (réserve) ou sur la section de fonctionnement (report à nouveau).

A. LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2011

La section de fonctionnement dégage un excédent de 16,43 M€.

Fonctionnement	en euros
Excédent 2010	2 697 446,91
Recettes 2011 réalisées	97 441 569,20
Dépenses 2011 réalisées	- 83 704 401,42
Résultat (Excédent + R - D)	16 434 614,69

Ce montant est supérieur au résultat de fonctionnement constaté pour l'exercice 2010 (11,64 M€).

Il est également très supérieur à l'autofinancement prévisionnel inscrit au Budget ¹ (7,75 M€). Ce décalage s'explique par une modération des dépenses de fonctionnement par rapport aux crédits votés et par un montant de recettes fiscales supérieur aux prévisions budgétaires.

B. LE BESOIN DE FINANCEMENT EN 2011 DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le besoin de financement de la section d'investissement se monte à 5,77 M€ au 31décembre 2011.

Investissement	en euros
Solde exécution 2010	4 467 354,12
Recettes réalisées 2011 ²	11 427 788,80
Dépenses réalisées 2011	- 5 848 414,86
Solde exécution 2011 (Solde 2010 + R - D)	10 046 728,06
Reports de recettes sur 2012	1 312 543,00
Reports de dépenses sur 2012	- 17 132 366,71
Solde des reports (R - D)	- 15 819 823,71
Besoin de financement (solde exécution + solde des reports)	- 5 773 095,65

Pour mémoire, le besoin de financement de l'exercice 2010 se montait à 8,94 M€. Le besoin de financement 2011 est en diminution par rapport à l'exercice 2010 en raison d'une progression des subventions d'investissement encaissées et reportées bien que le montant des restes à réaliser continue d'augmenter.

¹ Budget : Budget Primitif + Budget Supplémentaire + Décisions Modificatives

² Les recettes d'investissement réalisées se composent de l'affectation du résultat 2010 (8 940 627,66 €), des recettes encaissées (1 238 821,18 €) et des amortissements (1 248 339,96 €)

C. L'EXCEDENT NET A REPORTER SUR 2012

Le résultat comptable de l'exercice 2011 permet de financer le besoin de financement de la section d'investissement, mais aussi de dégager un surplus de 10,66 M€ qui affecté par décision du Conseil communautaire permettra le financement du budget supplémentaire.

Résultat de fonctionnement	16 434 614,69
Priorité au besoin de financement des investissements	- 5 773 095,65
Résultat net	10 661 519,04

L'excédent net sera reporté sur l'exercice 2012 à l'occasion du vote de la Décision Modificative n° 1 valant Budget Supplémentaire.

L'excédent net est en forte augmentation par rapport à celui de 2010 qui se montait à 2,7 M€.

La croissance du résultat s'explique par plusieurs facteurs : l'excédent du budget des ordures ménagères, un encaissement de recettes élevé (fiscalité et subventions d'investissement) et la non réalisation d'une dépense de fonctionnement de vidéoprotection (location de fibre optique : 1 M€).

PARTIE II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1. Les recettes fiscales

Le montant des recettes fiscales s'élève à 67 M€. Elles se composent de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et des nouvelles taxes se substituant à la taxe professionnelle. Le taux de réalisation est de 104,30 %.

Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS ³	Réalisations	Taux de réalisation	Ecart
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	17 400 000,00	17 061 800,00	98,06%	-338 200,00
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	11 699 400,00	12 095 630,00	103,39%	396 230,00
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	10 550 000,00	10 888 471,00	103,21%	338 471,00
Taxe d'Habitation	22 911 946,00	24 212 703,00	105,68%	1 300 757,00
Taxe foncière non bâti	177 778,00	150 484,00	84,65%	-27 294,00
Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER)	416 000,00	393 359,00	94,56%	-22 641,00
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	1 160 000,00	1 198 104,00	103,28%	38 104,00
Sous-total produit fiscal se substituant à la Taxe Professionnelle	46 915 124,00	48 938 751,00	104,31%	2 023 627,00
Rôles supplémentaires 2007 à 2011		113 910,00		113 910,00
Correction du montant 2010 de la compensation relais		518 535,00		518 535,00
CVAE versée à tort		431 505,00		431 505,00
TASCOM versé à tort (1,5 % de frais de gestion)		18 245,00		18 245,00
TOTAL	64 315 124,00	67 082 746,00	104,30%	2 767 622,00

³ Aucune modification n'est intervenue au moment du Budget Supplémentaire sur la fiscalité.

Plusieurs commentaires peuvent être apportés :

✓ **Une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :**

Le produit de la TEOM est inférieur à la prévision budgétaire (-338 200 €) pour deux raisons. Premièrement, le Budget Primitif 2011 a été construit en janvier sur la base d'une hausse du taux de 1%, qui a été abandonnée lors du vote des taux au vu de l'excédent 2010 du budget ordures ménagères (-170 000 € / prévision). Deuxièmement, le taux pivot de TEOM a été appliqué dès 2011 (sans lissage) sur les communes de Bailly et Noisy-le-Roi qui avaient des taux plus élevés.

✓ **Une hausse de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :**

Le produit de la CFE est supérieur à la prévision budgétaire (+396 230 €). Le BP 2011 avait été construit sur l'hypothèse d'une hausse des bases de CFE de 2 % sur les 14 communes.

L'évolution 2010-2011 des bases de CFE des 3 communes entrantes n'est pas connue. L'évolution 2010-2011 des bases de CFE des 11 communes initiales est de 5,08 % du fait de l'intégration de NEXTER SYSTEMS dans la base de Versailles en 2011 (385 445 € de produit).

✓ **Une hausse de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) :**

Le produit de la CVAE est supérieur à la prévision budgétaire (+ 338 471 €), mais l'absence de recul sur cette taxe ne permettait pas de réaliser une meilleure prévision. Le BP 2011 avait été construit sur l'hypothèse d'une hausse des bases de 0 % sur les 14 communes.

✓ **Une hausse de la Taxe d'Habitation (TH) :**

Le produit de la TH est supérieur à la précision budgétaire (+ 1 300 757 €). La prévision budgétaire était basée sur une simulation de Bercy et sur une hausse des bases de 2% (base physique + revalorisation forfaitaire). Les bases de TH des 11 communes initiales ont augmenté de 3 % entre 2010 et 2011.

✓ **Des versements de fiscalité versés à tort :**

La Direction Générale des Finances Publiques a versé à tort 431 505 € de CVAE et 18 245 € de TASCOT en raison d'un dysfonctionnement informatique. Les sommes devront être remboursées sur l'exercice 2012.

2. Les dotations et les compensations de l'Etat

Le montant des dotations et compensations de l'Etat s'élève en 2011 à 23,56 M€.

Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS	Réalisations	Taux de réalisation	CA 2010 pour mémoire
DGF - dotation forfaitaire	9 163 654,00	9 304 262,00	101,53%	8 643 654,00
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	435 060,00	435 060,00	100,00%	
Compensations au titre de la taxe professionnelle-part salaires	12 510 285,00	12 839 323,00	102,63%	13 355 627,00
Compensations au titre de la taxe professionnelle-part recettes	534 386,00	470 584,00	88,06%	479 301,00
Compensation de Cotisation Foncière des Entreprises liée à la réduction des bases des créations d'établissement		41 902,00		66 361,00
Compensation de Taxe d'Habitation des personnes de conditions modestes		472 771,00		
Total dotations et compensations de l'Etat	22 643 385,00	23 563 902,00	104,07%	22 544 943,00

La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat a augmenté en 2011 par rapport à 2010 (+ 0,66 M€) du fait de l'élargissement du périmètre à trois nouvelles communes au 1^{er} janvier 2011.

Les compensations liées à la taxe professionnelle (part salaire et part recettes) diminuent en 2011 par rapport à 2010 du fait du gel des finances publiques par l'Etat et par la mise en place de la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM).

L'intégration de la part départementale de la Taxe d'habitation dans le panier fiscal de Versailles Grand Parc s'accompagne par une nouvelle compensation fiscale liée aux personnes de condition modeste dont le montant n'avait pas été prévu lors du budget primitif.

3. Les autres recettes de fonctionnement

Le montant des recettes encaissées par Versailles Grand Parc, autres que les recettes fiscales, les compensations fiscales et les dotations de l'Etat, se décompose comme suit :

Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS	Réalisations	Taux de réalisation	CA 2010 pour mémoire
Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	1 750 000,00	1 856 804,99	106,10%	1 768 940,74
Subventions habitat (FAU, SRU)	599 500,00	469 865,46	78,38%	1 090 796,55
Droits de scolarité des conservatoires	1 143 230,00	1 228 526,22	107,46%	852 516,51
Subventions de fonctionnement aux conservatoires (DRAC, département)	730 447,00	738 430,45	101,09%	729 832,50
Subventions valorisation du tri	1 550 000,00	1 906 329,25	122,99%	1 821 522,40
Subvention étude paysagère Allée Royale de Villepreux (CG / DRIE)	31 800,00	27 825,00	87,50%	
Recettes diverses : location d'instruments, de locaux,...	111 055,00	72 507,97	65,29%	94 305,06
Recettes non prévues au budget :		338 272,86		143 460,32
Remboursement d'assurance statutaire		103 632,91		22 241,01
Programme local de prévention des déchets (ADEME)		98 813,00		0,00
Vente de verre ménager et de batteries		24 722,63		67 081,62
Location du terrain de Buc à Nicollin		15 900,45		15 712,15
Aide incitative du département à l'exploitation des lignes de bus (2009)		50 117,00		0,00
Participation des transporteurs à la carte des journées du patrimoine		5 000,00		0,00
Recettes exceptionnelles : pénalités de marchés, condamnation judiciaire, remboursement d'assurances		40 086,87		38 425,54
Total	5 916 032,00	6 638 562,20	112,21%	6 501 374,08

Les droits de scolarité 2011 sont supérieurs à ceux réalisés en 2010 en raison de l'encaissement des droits d'inscription réalisées par les communes en 2010 et non rattachées sur l'exercice 2010.

La baisse des subventions habitat en 2011 par rapport à 2010 s'explique par la diminution des pénalités SRU reversées (- 146 000 €) suite aux efforts des communes et par le versement exceptionnel de FAU en 2010 (rattrapage de plusieurs années).

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

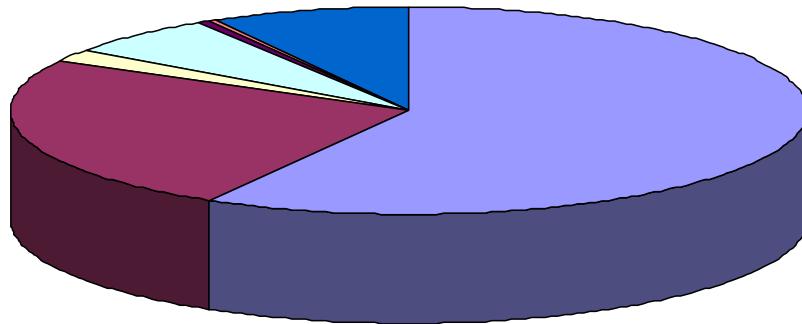
Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de 82,46 M€ en 2011.

Il a fortement augmenté par rapport à 2010 (+ 22,4 M€) du fait de la réforme de la Taxe Professionnelle (inscription du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources dans les dépenses) et de l'élargissement du périmètre.

1. La répartition des dépenses de fonctionnement 2011 par compétence

Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2011 (hors reversements) se répartissent par compétences communautaires de la manière suivante :

**Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2011
par compétence, d'un montant de 29,8 M€**
(sans les 53 M€ de reversements : attributions de compensation et FNGIR)



■ Environnement : 58 %	■ Enseignement musical : 25 %
■ Développement économique : 2%	■ Aménagement/Transports/Habitat : 6 %
■ Politique de la Ville : 1 %	■ Sports : % non significatif
■ Administration générale : 8%	

2. La réalisation du budget de fonctionnement 2011 par compétence

Le taux de réalisation de l'ensemble du budget de fonctionnement par rapport aux crédits votés est d'un niveau satisfaisant (95,15 %).

Cependant, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement lié aux compétences (86,85 %) est légèrement inférieur au taux de réalisation 2010 (90,04 %) en raison de la vidéoprotection. La location longue durée de la fibre optique inscrite au budget 2011 (1M€) n'a pas pu être réalisée. La dépense ne pouvant être rattachée, les crédits seront réinscrits au budget 2012.

Compétences	Détail (fonction)	Réalisé 2010	Prévisionnel budgétaire 2011 (BP+BS+DM)	Réalisé 2011	Réalisation en % des crédits votés
Environnement	OM (812)	15 109 175,03	19 371 471,04	17 303 315,86	89,32%
	Fourrière (12)	28 133,86	42 749,00	43 839,99	102,55%
	Environnement (830) ⁴		57 000,00	0,00	0,00%
	Total environnement	15 137 308,89	19 471 220,04	17 347 155,85	89,09%
Enseignement musical	Direction culturelle (3110)	116 907,56	224 903,61	144 473,87	64,24%
	Buc (3111)	599 746,91	618 058,15	598 419,72	96,82%
	Jouy (3112)	481 715,21	508 658,77	496 870,21	97,68%
	Rocquencourt (3113)	38 855,77	38 278,79	43 630,38	113,98%
	Versailles (3114)	4 369 272,09	4 402 081,72	4 323 876,12	98,22%
	Viroflay (3115)	850 992,18	923 155,69	887 053,68	96,09%
	Ecoles associatives	658 051,00	860 729,43	872 438,31	101,36%
	Total enseignement musical	7 115 540,72	7 575 866,16	7 366 762,29	97,24%
Sports	(415)	2 954,53	10 000,00	13 186,00	131,86%
Habitat	(70)	92 746,94	233 450,00	159 232,54	68,21%
Transports	(815)	678 804,80	1 389 324,57	1 125 580,93	81,02%
Aménagement	(824)	283 483,02	653 353,00	527 964,08	80,81%
Développement économique	Pépinière d'entreprises (901)		103 858,00	92 159,27	88,74%
	Autres actions (90)	230 712,09	710 537,15	494 046,73	69,53%
	Total développement économique	230 712,09	814 395,15	586 206,00	71,98%
Politique de la Ville	Vidéoprotection (110)		1 159 538,77	55 202,21	4,76%
	Missions locales (020-PVIL)	181 894,94	181 000,00	166 931,36	92,23%
	Total politique de la ville	181 894,94	1 340 538,77	222 133,57	16,57%
Sous-total des compétences		23 723 445,93	31 488 147,69	27 348 221,26	86,85%

⁴ Les crédits prévus au BP 2011 sur la fonction Environnement correspondent au plan climat territorial.

Compétences	Détail (fonction)	Réalisé 2010	Prévisionnel budgétaire 2011 (BP+BS+DM)	Réalisé 2011	Taux réalisation des crédits votés
Sous-total des compétences		23 723 445,93	31 488 147,69	27 348 221,26	86,85%
Non-ventilé :					
Administration générale	(020)	1 985 266,00	2 447 015,31	2 433 998,20	99,47%
Attribution de compensation		33 983 055,00	36 099 947,00	36 053 629,00	99,87%
FNGIR			16 620 213,00	16 620 213,00	100,00%
Plafonnement sur la Valeur Ajoutée		366 485,00			
Sous-total non ventilé		36 334 806,00	55 167 175,31	55 107 840,20	99,89%
TOTAL		60 058 251,93	86 655 323,00	82 456 061,46	95,15%

L'augmentation importante des dépenses d'ordures ménagères réalisées entre 2010 et 2011 est liée au transfert des contrats d'ordures ménagères des communes entrantes au 1^{er} janvier 2011 (Bailly, Noisy-le-Roi et Rennemoulin).

3. Les Frais d'Administration Générale

Le montant des Frais d'Administration Générale (ou frais de structure) se monte en 2011 à 2,4 M€.

Les frais d'administration générale se décomposent de la manière suivante :

	BP + BS 2011	Réalisé 2011
Masse salariale des services ressources (direction générale, affaires générales, communication, finances)	648 409,11	698 458,88
Mutualisation des services ressources (RH, commande publique, archives, contrôle de gestion, courrier, informatique, juridique et technique)	301 605,00	351 965,00
Assurance statutaire	70 000,00	48 287,30
Médecine du travail	8 000,00	4 019,50
Sous-total charges de personnel	1 028 014,11	1 102 730,68
Loyer du siège de VGP	391 200,00	356 610,58
Charges et taxes afférentes	87 900,00	97 006,67
Nettoyage des locaux du siège de VGP	12 300,00	12 315,60
Chauffage et électricité	16 500,00	18 092,91
Affranchissement	18 600,00	18 271,50
Locations de véhicules et de matériels	37 600,00	54 307,35
Carburant	8 000,00	8 175,65
Etudes financières	20 000,00	17 940,00
Abonnements et revues	7 860,00	7 133,92
Fournitures	9 500,00	7 323,62
Fêtes et cérémonies	11 000,00	11 339,84
Cotisations à divers organismes	11 500,00	7 900,00
Prestations de services	13 500,00	25 977,23
Divers	13 700,00	24 438,48
Sous-total géré par les affaires générales	659 160,00	666 833,35
Frais généraux liés aux services mutualisés	79 790,00	52 153,95
Frais liés aux élus (indemnités, mission)	348 300,00	303 279,50
Subvention à la Caisse d'Entraide	48 600,00	48 600,00
Informatique, téléphonie, reprographie	86 130,00	79 291,54
Communication institutionnelle (non affectée à une compétence)	83 500,00	63 537,08
Formations et recrutements	44 900,00	61 667,35
Contribution au Fonds pour l'emploi des handicapés (FIPHFP)	35 000,00	31 896,00
Autres	33 621,20	24 008,44
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION GENERALE	2 447 015,31	2 433 997,89

La dépense réalisée pour la location du siège VGP en 2011 est inférieure à la prévision budgétaire. Cependant, le montant du loyer réalisé en 2011 reste identique à celui de 2010 (358 682.01 €).

La dépense réalisée en 2011 pour la location de véhicules et de matériels (machine à affranchir, fontaine à eau) est supérieure à la prévision budgétaire en raison d'une prévision insuffisante et de locations de véhicules effectuées en 2010 (6 700 € non rattachés).

Versailles Grand Parc loue sur l'année complète : 6 C3, 1 Jumper, 1 Berlingo, 1 Opel Zafira et pendant 4 mois un fourgon avec hayon pour les réunions de compostage.

Le poste Administration Générale a généré 0,1 M€ de recette de fonctionnement détaillé dans le tableau ci-après :

	BP + BS 2011	Réalisé 2011
Location de la salle de formation à la Ville de Versailles	23 000,00	20 802,92
Remboursements liés au personnel (assurance statutaire, poste cofinancé)	57 630,00	80 802,67
Remboursement de charges locatives du siège de VGP : trop versé		28 000,95
Divers		2 245,62
Total	80 630,00	131 852,16

Le montant des Frais d'Administration Générale net en 2011 se monte à 2,3 M€, soit 7,73 % des dépenses de fonctionnement réalisées hors reversement de fiscalité.

	2011
Dépenses réelles de fonctionnement d'administration générale	2 433 998
Recettes réelles de fonctionnement d'administration générale	131 852
Dépenses nettes d'administration générale	2 302 146
Poids des Frais d'Administration Générale / dépenses réelles de fonctionnement corrigé des reversements de fiscalité	7,73%

A la page 26, les frais de structure affectés au budget des ordures ménagères sont calculés sur la base du montant des dépenses nettes d'administration générale proratisé par la part des dépenses de fonctionnement des ordures ménagères dans le sous-total des dépenses de fonctionnement liées aux compétences (63 %).

PARTIE III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement décaissées sur 2011

Le montant des dépenses d'investissement réalisées en 2011 est de 5,69 M€.

Le taux de réalisation par rapport aux crédits votés est modéré (22,79 %), mais en progression par rapport à l'exercice financier 2010 (10,45 %).

Compétences	Détail	Prévisions budgétaires (BP+BS+DM)	Réalisations	Réalisation en % du budgété	Restes à Réaliser
Enseignement musical	Remboursement de la quote-part d'emprunt lié à la mise à disposition des locaux et instruments de musique	548 893,00	548 893,00	100,00%	
	Travaux d'entretien dans les conservatoires	291 707,72	211 468,02	72,49%	226 862,51
	Etudes pour les travaux du CRR de Versailles	400 000,00	0,00	0,00%	399 972,70
	Gros travaux dans les conservatoires	700 000,00	0,00	0,00%	150 000,00
	Logiciel de facturation et de gestion pédagogique	51 200,00	0,00	0,00%	51 200,00
	Instruments, mobilier, informatique	290 143,86	195 097,64	67,24%	73 777,47
	Sous-total enseignement musical	2 281 944,58	955 458,66	41,87%	901 812,68
Environnement	Achat terrain déchèterie de Bois d'Arcy	409 932,22	397 531,94	96,98%	
	Travaux déchèterie de Bois d'Arcy	1 100 667,78	176 710,79	16,05%	890 640,63
	Travaux deuxième déchèterie	470 000,00	0,00		450 000,00
	Travaux écopoint de Bièvres	160 000,00	9 525,24	5,95%	132 129,29
	Points d'apports volontaires	1 382 434,74	233 248,35	16,87%	460 457,34
	Bacs d'ordures ménagères	405 000,00	260 273,50	64,27%	121 506,17
	Divers matériels	68 118,31	35 140,53	51,59%	5 222,42
	Etude sur le bruit	30 000,00	0,00	0,00%	
	Sous-total environnement	4 026 153,05	1 112 430,35	27,63%	2 059 955,85

Compétences	Détail	Prévisions budgétaires (BP+BS+DM)	Réalisations	Réalisation en % du budgété	Restes à Réaliser
Développement économique	Pépinière d'entreprises	3 244 839,82	1 600 223,13	49,32%	1 275 386,67
	Mobilier et informatique	37 000,00	574,08	1,55%	28 107,39
	Sous-total développement économique	3 281 839,82	1 600 797,21	48,78%	1 303 494,06
Aménagement	Allée Royale de Villepreux	300 000,00	0,00	0,00%	100 000,00
	Acquisition de données pour le SIG, téléphonie	31 863,00	6 511,57	20,44%	6 404,43
	Sous-total aménagement	331 863,00	6 511,57	1,96%	106 404,43
Habitat	Subventions habitat	7 863 490,00	1 755 100,00	22,32%	6 108 390,00
	Frais d'annonce marché gens du voyage	2 000,00	720,00	36,00%	0,00
	Sous-total habitat	7 865 490,00	1 755 820,00	22,32%	6 108 390,00
Transports	Subventions circulations douces	1 740 844,81	79 096,58	4,54%	1 661 748,23
	Equipement pour vélos	100 000,00	0,00	0,00%	
	Divers (annonces, fonds de concours)	60 358,00	7 550,00	12,51%	
	Sous-total transports	1 901 202,81	86 646,58	4,56%	1 661 748,23
Politique de la Ville	Vidéoprotection	2 700 000,00	86 125,90	3,19%	2 572 230,93
	Sous-total politique de la ville	2 700 000,00	86 125,90	3,19%	2 572 230,93
Administration générale	Acquisition de locaux pour le siège de VGP	2 439 107,00	0,00	0,00%	2 400 000,00
	Informatique, mobilier, caution	152 091,52	88 265,99	58,03%	18 330,53
	Sous-total administration générale	2 591 198,52	88 265,99	3,41%	2 418 330,53
	TOTAL	24 979 691,78	5 692 056,26	22,79%	17 132 366,71

2. Les dépenses d'investissement reportées sur 2012

Le montant des restes à réaliser de dépenses d'investissement s'élève à 17,1 Millions d'euros et se répartit de la manière suivante :

Compte par nature	Libellé	Détail	Reste engagé à reporter sur 2012
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles			464 974,70
2031	Frais d'études	mission de programmation sur les travaux du CRR de Versailles rue de la Chancellerie	64 972,70
2031	Frais d'études	maîtrise d'œuvre des travaux du CRR de Versailles Lully Vauban	185 000,00
2031	Frais d'études	maîtrise d'œuvre des travaux du CRR de Versailles rue de la Chancellerie	150 000,00
2033	Frais d'annonce	appels d'offre pour les marchés publics de travaux	4 007,00
205 en 2011 / 2051 en 2012	Logiciels	logiciel de facturation et de gestion pédagogique des conservatoires	51 200,00
205 en 2011 / 2051 en 2012	Logiciels	logiciel et acquisition de données	9 795,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées			7 770 138,23
2042 et 20418 en 2011 / 20422 et 204182 en 2011	Subvention d'équipement aux autres organismes	subventions habitat	6 108 390,00
204141 en 2011 / 2041412 en 2012	Subvention d'équipement aux communes	fonds de concours circulations douces attribuées	36 198,23
		fonds de concours circulations douces	1 625 550,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			4 607 519,71
2115	Terrains bâtis	achat du futur siège de VGP au 6 avenue de Paris à Versailles	2 400 000,00
2141	Construction sur sol d'autrui	travaux construction de la pépinière	1 275 386,67
2145	Aménagement sur sol d'autrui	travaux allée royale de Villepreux	100 000,00
2148	Autres constructions sur sol d'autrui	travaux éco-point de Bièvres	132 129,29
21578	Matériel de voirie	Points d'apports volontaires	460 457,34
2188	Autres immobilisations	Instruments de musique pour le CRR de Versailles	50 000,00
2188	Autres immobilisations	Achat des bacs pour les ordures ménagères	121 506,17
2183 à 2188	Matériels divers	Instruments de musique, ordures ménagères, informatique	68 040,24

Compte par nature	Libellé	Détail	Reste engagé à reporter sur 2012
Opération-chapitre 0110 : Vidéo protection			2 572 230,93
205 à 2313		mise en place de la vidéo protection (engagé)	2 052 230,93
2188		mise en place de la vidéo protection (non engagé, prévu en 2012)	520 000,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours			1 717 503,14
2313	Travaux en cours	construction déchèterie de Bois d'Arcy	890 640,63
2313	Travaux en cours	Divers travaux dans les conservatoires	39 862,51
2313	Travaux en cours	construction deuxième déchèterie	450 000,00
2313	Travaux en cours	Travaux au conservatoire de Viroflay - maison du gardien	150 000,00
2313	Travaux en cours	Divers travaux dans les conservatoires de Jouy, Viroflay et Versailles	187 000,00
		TOTAL	17 132 366,71

B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1. Les recettes d'investissement encaissées en 2011

Le montant des recettes réelles d'investissement est de 1,24 Million d'euros en 2011. Le taux de réalisation hors emprunt est de 47,95 % des crédits votés.

Libellé	Prévisions budgétaires BP + BS	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à Réaliser
Subventions d'investissement	2 377 014,00	1 068 092,00	44,93%	1 312 543,00
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	200 000,00	164 666,00	82,33%	
Cautions reçues pour le prêt des instruments de musique	6 500,00	2 974,95	45,77%	
Réduction du montant du dépôt de garantie pour la location du siège de VGP		3 088,23		
Total hors emprunt	2 583 514,00	1 238 821,18	47,95%	1 312 543,00
Emprunt	71 531,09	0,00		
Total	2 655 045,09	1 238 821,18	46,66%	1 312 543,00

Plusieurs commentaires peuvent être apportés :

- ✓ Le montant des subventions d'investissement a sensiblement augmenté par rapport à l'exercice 2010. Cette augmentation est principalement liée au versement de l'acompte de 80 % du FIPD par l'Etat pour la mise en place de la vidéoprotection (1 M€ encaissé).
- ✓ Le faible montant de FCTVA s'explique par l'assujettissement à la TVA de la pépinière d'entreprises (hors FCTVA) et par la consommation modérée des dépenses d'investissement en 2011. Versailles Grand Parc récupère la TVA des investissements l'année de leur réalisation.
- ✓ Aucun emprunt n'a été souscrit en 2011. Au 31 décembre 2011, la dette de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc reste égale à zéro.

2. Les recettes d'investissement reportées sur 2012

Le montant des restes à réaliser de recettes de 2011 reportés sur 2012 s'élève à 1,31 M€. Il se décompose de la manière suivante :

Compte par nature	Libellé	Détail	Reste engagé à reporter sur 2012
1321	Subvention Etat	Solde FIPD : vidéoprotection	262 543,00
1322	Subvention Région	Construction de la déchèterie de Bois d'Arcy	150 000,00
1322	Subvention Région	Construction de la pépinière	200 000,00
1323	Subvention Département	Construction de la pépinière	700 000,00
		TOTAL	1 312 543,00

Seules les subventions notifiées ont été reportées sur 2011 conformément à l'instruction comptable.

Les subventions d'investissement pour la construction de la pépinière d'entreprises sont reportées une nouvelle fois sur l'exercice suivant. Une demande d'acompte de subvention a été sollicitée auprès du Département et de la Région fin 2011, mais le versement n'a pu intervenir avant la clôture de l'exercice.

PARTIE IV - LE BUDGET DES ORDURES MENAGERES

Le budget des ordures ménagères est financé par des ressources propres. Il convient de dresser le bilan des dépenses et recettes réalisées sur l'exercice 2011.

✓ Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement se montent à 18 753 054 € (frais de structure inclus).

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire CA 2010	CA 2011
Précollecte des déchets	209 092 €	334 242 €
Collecte	8 214 243 €	9 678 357 €
Elimination	5 307 692 €	5 691 209 €
Valorisation	581 712 €	723 316 €
Déchèterie	10 547 €	2 096 €
Divers coûts gérés par le service environnement	111 304 €	58 035 €
Sensibilisation (compostage, écoles)	41 647 €	20 078 €
Charges de personnel	632 938 €	707 324 €
- personnel du service environnement	632 938 €	628 047 €
- personnel mutualisé - redevance spéciale marché ND		9 040 €
- personnel mutualisé - construction déchèterie		70 237 €
SOUS-TOTAL DEPENSES DIRECTES	15 109 175 €	17 303 463 €
Frais de structure	1 224 163 €	1 449 591 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	16 333 338 €	18 753 054 €

✓ Les recettes de fonctionnement :

Les dépenses des ordures ménagères sont financées principalement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le taux pivot a été fixé à 5,39 % en 2010. Les taux de TEOM des 11 autres communes initiales convergent vers ce taux sur la période 2010-2014. Ce taux pivot est resté inchangé entre 2010 et 2011.

Le lissage n'étant pas possible pour des questions de délai règlementaire, les communes de Bailly, Noisy-le-Roi et Renne-moulin se sont vues appliquer le taux de 5,39 % dès 2011, ce qui s'est traduit par une perte de produit fiscal pour Versailles Grand Parc en 2011 de 248 000 € (hors variation des bases).

Les autres recettes se composent de la Redevance Spéciale et des aides à la valorisation et au tri sélectif.

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire : CA 2010	CA 2011	Part en %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	15 486 341 €	17 061 800 €	81,05%
Redevance spéciale	1 768 941 €	1 856 805 €	8,82%
Soutien au tri	1 821 522 €	2 005 142 €	9,53%
Vente de matériaux	67 082 €	24 723 €	0,12%
Divers : location du terrain de Buc	15 712 €	15 900 €	0,08%
Exceptionnels : pénalité de marché,...	55 549 €	86 878 €	0,41%
TOTAL	19 215 147 €	21 051 248 €	

La tarification de la redevance spéciale est basée sur le volume des bacs dont disposent les producteurs professionnels de déchets à hauteur de 0,036 €/litres/jour pour l'ensemble des communes hors Versailles. Une franchise est fixée jusqu'à 350 à 480 litres par semaine et les prestations de gestion des déchets recyclables sont exonérées.

Par ailleurs, Versailles Grand Parc accompagne les professionnels dans l'ajustement des dotations en bacs d'ordures ménagères pour une meilleure maîtrise de leurs coûts de gestion.

✓ **Les dépenses d'investissement :**

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 1 178 160 € comprenant :

Dépenses d'investissement	Pour mémoire : CA 2010	CA 2011
Bacs et composteurs	318 853 €	270 381 €
Points d'apport volontaires	337 001 €	233 248 €
Déchèterie de Bois d'Arcy : terrain, études, travaux		655 948 €
Divers matériels et études	7 986 €	18 583 €
TOTAL	663 840 €	1 178 160 €

Aucune recette d'investissement n'a été encaissée en 2011.

✓ **Synthèse du financement des ordures ménagères**

Les dépenses des ordures ménagères sont intégralement financées par les recettes propres aux ordures ménagères.

	Pour mémoire CA 2010	CA 2011
Total général des dépenses de fonctionnement	16 333 338 €	18 753 054 €
Total des recettes de fonctionnement	19 215 147 €	21 051 248 €
Solde d'exploitation : Recettes de fonctionnement - Dépenses de Fonctionnement	2 881 809 €	2 298 194 €
Dépenses d'investissement	663 840 €	1 178 160 €
Recettes d'investissement		
Résultat : Solde d'exploitation - Dépenses d'investissement + Recettes d'investissement	2 217 969 €	1 120 034 €
Résultat de l'année précédente	253 012 €	2 470 982 €
Résultat cumulé	2 470 982 €	3 591 016 €

L'excédent dégagé contribuera au financement des investissements futurs (points d'apports volontaires, déchèteries).

PARTIE V – ANNEXES

A. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'amortissement a pour finalité de constater la dépréciation des éléments d'actifs, en fonction notamment du temps écoulé depuis l'acquisition de ces éléments. Il contribue ainsi à améliorer la connaissance de la valeur du patrimoine de la collectivité.

Le niveau de l'amortissement est fonction du volume des immobilisations et des durées d'amortissement. L'amortissement constitue une opération d'ordre budgétaire se traduisant à la fois par une dépense de fonctionnement (la dotation) et par une recette d'investissement (l'amortissement).

L'année 2011 est marquée par une forte augmentation des amortissements (multiplié par deux par rapport à 2010), qui s'explique par la modification des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées aux bailleurs sociaux de droit privé (amortissement sur 5 ans, contre 15 ans jusqu'à présent) afin d'être en conformité avec l'instruction comptable.

compte	Libellé	Dépenses de fonctionnement 2011	Recettes d'investissement 2011	Pour mémoire : montant 2010	Variation en euros
6811	Dotations aux amortissements	1 248 339,96		644 039,91	604 300,05
28031	Amortissement des frais d'études		22 568,80	22 568,26	0,54
28033	Amortissement des frais d'insertion		3 523,02	1 156,00	2 367,02
280414 / 2804141	Amortissement des subventions d'équipement aux communes		2 667,00	271,00	2 396,00
280418	Amortissement des subventions d'équipement aux autres organismes		689 200,00	124 235,00	564 965,00
2805	Amortissement des logiciels		20 576,60	35 298,43	-14 721,83
28087	Amortissement des logiciels mis à disposition		926,40	2 870,65	-1 944,25
281578	Amortissement du matériel et outillage de voirie		134 489,00	102 726,00	31 763,00
281783	Amortissement du matériel informatique et de bureau mis à disposition		1 989,88	5 697,62	-3 707,74
281784	Amortissement du mobilier mis à disposition		2 622,23	6 129,86	-3 507,63
281788	Amortissement des autres immobilisations mis à disposition		88 222,23	113 803,77	-25 581,54
28182	Amortissement véhicules de transport		328,00		328,00
28183	Amortissement du matériel informatique et de bureau		29 712,80	13 790,55	15 922,25
28184	Amortissement du mobilier mis à disposition		6 716,07	5 441,00	1 275,07
28188	Amortissement des autres immobilisations		244 797,93	210 051,77	34 746,16

B. BILAN COMPTABLE DE L'EXERCICE 2011

Le Compte Administratif correspond au compte de résultat. Le bilan comptable ci-dessous a été établi sur la base des informations figurant dans le Compte de gestion 2011 du Trésorier.

BILAN SYNTHETIQUE (arrondis à l'euro)					
ACTIF NET			PASSIF		
	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010		Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles (nettes)	4 224 276	2 994 089	Dotations		
Terrains	2 953 019	2 500 128	Fonds globalisés	769 099	604 433
Constructions	7 233 437	1 223 335	Réserves	17 392 880	8 452 253
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	5 654		Différences sur réalisations d'immobilisation	- 137 261	- 137 261
Immobilisations corporelles en cours	587 342	73 206	Report à nouveau	2 697 447	460 143
Autres immobilisations corporelles	3 779 475	3 499 004	Résultat de l'exercice	13 737 168	11 177 931
Total des immobilisations corporelles (nettes)	14 558 928	7 295 672	Subventions non transférables	4 097 092	3 029 000
Immobilisations financières	66 115	68 421	Mise à disposition chez le bénéficiaire	6 765 505	2 869 738
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 849 318	10 358 182	Autres fonds propres		
			TOTAL FONDS PROPRES	45 321 930	26 456 238
Stocks			PROVISIONS		
Créances	1 295 178	1 752 759	Dettes à long terme	8 732	7 373
Valeurs mobilières de placement			Dettes aux fournisseurs	5 287 539	4 950 203
Disponibilités	33 040 442	20 117 084	Autres dettes à court terme	1 533 173	811 108
Autres actifs circulant			Total dettes à court terme	6 820 712	5 761 311
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 335 620	21 869 843	TOTAL DETTES	6 829 443	5 768 684
Compte de régularisation			Compte de régularisation	1 033 565	3 103
Ecart d'arrondi	1				
TOTAL ACTIF	53 184 939	32 228 025	TOTAL PASSIF	53 184 939	32 228 025

C. LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Depuis fin 2010, il a été décidé de n'inscrire budgétairement que les subventions de surcharge foncière qui seront effectivement réalisées au cours de l'exercice financier afin de respecter le principe d'annualité budgétaire et d'améliorer la consommation des crédits de la section d'investissement.

Le règlement prévoit que le versement de la subvention attribuée s'effectue de la façon suivante : 80 % à l'ouverture du chantier et 20 % à l'achèvement des travaux.

Le bureau communautaire dispose d'une enveloppe annuelle de 2.5 Millions d'euros de subventions de surcharge foncière à attribuer. Les crédits ne sont inscrits au budget qu'au moment de l'ouverture du chantier lors d'une décision modificative.

Au 31 décembre 2011, le montant des engagements hors bilan atteint 3 Millions d'euros, en augmentation de 1,44 Million d'euros par rapport à 2010.

Le tableau ci-dessous détaille les subventions attribuées en 2010 et 2011 par le bureau communautaire, mais non inscrites au budget.

Bailleurs	Adresse	Commune	Total Attribué	1er acompte (80%)		2ème acompte (20%)		Engagement financier hors bilan
Logement francilien	avenue de la gare	Bièvres	290 000 €	ENGAGE	232 000 €	Reste à engager	58 000 €	58 000 €
Logement francilien	45 rue de Paris	Bièvres	80 000 €	ENGAGE	64 000 €	Reste à engager	16 000 €	16 000 €
Montant des engagements financiers hors bilan au 31/12/2011 sur Bièvres								74 000 €
VH	Cerf Volant ilot F	Buc	70 389 €	Reste à engager	56 311 €	Reste à engager	14 078 €	70 389 €
Montant des engagements financiers hors bilan au 31/12/2011 sur Buc								70 389 €
OSICA	ZAC du Levant - lot 2	Fontenay le Fleury	175 000 €	ENGAGE	140 000 €	Reste à engager	35 000 €	35 000 €
I3F	ZAC du Levant	Fontenay le Fleury	225 000 €	ENGAGE	180 000 €	Reste à engager	45 000 €	45 000 €
Montant des engagements financiers hors bilan au 31/12/2011 sur Fontenay le Fleury								80 000 €
VH	9 rue Léon Blum	Jouy en Josas	15 000 €	Reste à engager	12 000 €	Reste à engager	3 000 €	15 000 €
Logirep	14 rue Oberkampf	Jouy en Josas	90 000 €	ENGAGE	72 000 €	Reste à engager	18 000 €	18 000 €
Montant des engagements financiers hors bilan au 31/12/2011 sur Jouy en Josas								33 000 €
Versailles Habitat	27 rue Champ Lagarde	Versailles	290 000 €	Reste à engager	232 000 €	Reste à engager	58 000 €	290 000 €
OPIEVOY	27 rue Champ Lagarde	Versailles	290 000 €	Reste à engager	232 000 €	Reste à engager	58 000 €	290 000 €
IRP	9 rue de l'Indépendance américaine	Versailles	1 135 000 €	ENGAGE	908 000 €	Reste à engager	227 000 €	227 000 €
VH	1 rue des Petits bois	Versailles	26 334 €	ENGAGE	21 067 €	Reste à engager	5 267 €	5 267 €
Domnis	Foyer Mignot	Versailles	135 000 €	ENGAGE	108 000 €	Reste à engager	27 000 €	27 000 €
Montant des engagements financiers hors bilan au 31/12/2011 sur Versailles								839 267 €
Logirep	Îlot Leclerc Cahen	Viroflay	225 000 €	Reste à engager	180 000 €	Reste à engager	45 000 €	225 000 €
ICF	Raphael Corby	Viroflay	220 000 €	Reste à engager	176 000 €	Reste à engager	44 000 €	220 000 €
SOGEMAC	avenue Gaston Boissier	Viroflay	767 340 €	Reste à engager	613 872 €	Reste à engager	153 468 €	767 340 €
Domnis	FJT	Viroflay	705 000 €	Reste à engager	564 000 €	Reste à engager	141 000 €	705 000 €
Montant des engagements financiers hors bilan au 31/12/2011 sur Viroflay								1 917 340 €
Montant total des engagements financiers hors bilan au 31/12/2011								3 013 996 €

Pour mémoire : montant des engagements financiers hors bilan au 31/12/2010	1 567 142 €
---	--------------------

Variation des engagements hors bilan de 2010 à 2011	1 446 854 €
--	--------------------